FERNAND FLEURET

LES NYMPHES DE VAUX

2º édition



Librairie Gallimard





A AUGUSTE PERRET sous le nom d'alcandre, hommage de son admirateur

FERNAND FLEURET.

N.B.

On verra dans cet ouvrage qu'il est souvent question d'Anatole France. Nous avons écarté volontairement tout ce qui avait été dit par lui dans son étude sur Fouquet placée en tête de l'album de Pfnor sur le château de Vaux (Paris, 1899, in-fol.), et dont cet ouvrage devait primitivement former la suite. Aussi bien, Anatole France n'a-t-il guère parlé que du célèbre procès du surintendant et de quelques épisodes qui ne sont pas ignorés de la majorité des lecteurs. On excusera, néanmoins, le manque de cohérence de cette partie du présent livre.

Nous devons remercier ici M. Sommier de son accueil et de la bonne grâce qu'il a mise à nous guider parmi les trésors qu'il augmente et conserve avec intelligence et générosité.

F. F.

. SOLILOQUE POUR ALCANDRE

Je me souviens, Alcandre, de cette visite à Vaux-le-Vicomte, où naguère vous m'avez conduit, de notre promenade dans les jardins, où vous marchiez en devisant avec cette noblesse alliée à la simplicité qui dut être l'apanage du Poussin; je me souviens aussi de ce tas de pierres de la route, où nous nous assîmes au retour pour savourer à trois du saucisson à l'ail, des fruits et du beaujolais. On eût sans doute bien étonné nombre de parvenus qui nous pouvaient voir de leurs hispanos, et peut-être railler, en leur disant que vous aviez choisi le siège qui vous convenait le mieux, étant le plus grand architecte de nos jours, ou, pour parler avec la bonhomie des temps gothiques que vous préférez à tous autres : le plus grand maçon du siècle. C'est même à ce titre que je vous avais choisi pour m'accompagner et m'éclairer de vos clartés. Vous me demandâtes à votre tour de vous faire luire les miennes, cependant que les

abeilles visitaient les simples fleurs qui s'ouvraient à nos pieds, et que je pensais que si ces filles de la Lumière n'avaient pas désappris le grec elles se seraient posées sur vos lèvres. Mais, si vous connaissez les pierres par le ciseau, le matériau par son grain et sa densité, et que vous pouvez parler d'un arc ou d'une colonne rien qu'en les regardant, je suis moi, d'un métier où l'on apprend plus par les livres que par l'expérience : hélas! la mémoire des livres s'envole... Il m'a donc fallu en lire et en relire. C'est pourquoi, entouré de livres, armé d'une plume et d'un encrier, je peux aujourd'hui vous parler d'abondance. Je n'ose, pour l'honneur chatouilleux de ma corporation, vous en faire des excuses, encore que nous sachions bien que l'honneur de la vôtre élève ses tours fort au-dessus des in-folios; mais, laissant cela, j'imagine, et surtout vous supplie d'imaginer, que nous sommes encore assis sur ces pavés amoncelés parmi le trèfle et le plantain, et que, mon verre choquant le vôtre, j'y vais du couplet d'histoire que vous m'aviez demandé.

Notre bon maître Anatole France, de qui l'on me contraint de prendre ici la succession périlleuse, a voulu laisser de côté l'histoire du Masque de fer qui tient si étroitement à celle de Fouquet, et l'aventure de la fille de celui-ci avec le dangereux « Petit Homme » qui s'appelait Lauzun. Sans doute a-t-il craint d'alourdir son récit par ces anecdotes et quelques autres encore, lui déjà si chargé de miel...

Il conviendrait d'abord de savoir combien le malheur avait adouci le surintendant, qui aurait pu substituer à son ancienne et orgueilleuse devise celle-ci, alors plus vraie et d'une humilité plus chrétienne : quo non descendam? « Il parle comme un prophète, écrivait le P. Rapin à Bussy, dans une correspondance du 3 juillet 1675, et il me fit voir une lettre de Monsieur son frère à Madame sa femme, qui me donna de la pitié et de l'admiration... Si cela paraissait dans le public, on aurait bien de l'aversion contre ceux qui ont endurci le cœur du roi contre lui. Enfin, Monsieur, il n'y a que la morale chrétienne qui donne de la joie dans la disgrâce et du plaisir dans les afflictions: toutes les autres morales sont bien froides sur le chapitre de la consolation dans les grandes souffrances... » Cette lettre, parvenue jusqu'à nous, a été reproduite par Le Monnier dans son Chancelier d'Aguessau, et par Chéruel dans ses Mémoires sur la Vie Publique et Privée de Fouquet, et, partiellement par Lair. Elle porte la date du 5 février 1675.

« Votre lettre m'a tiré d'une inquiétude plus grande que vous ne sauriez croire. J'avais passé trois mois avec impatience à l'attendre. Elle est enfin arrivée et m'a donné autant de consolation que je suis capable d'en recevoir dans un lieu d'amertume et de douleur...

« Rien ne me touche davantage dans votre lettre que le pieux exercice que vous avez pris pour notre chapelle (celle des Filles de la Visitation, rue Saint-Antoine), et les sacrements que vous y fréquentez. Il y a longtemps que j'ai besoin et le désir d'en user de même. J'ai souvent importuné le sieur de Saint-Mars et le prêtre qui vient ici me confesser de m'obtenir la consolation de pouvoir me disposer à la mort, que je sens n'être pas éloignée, par l'entretien libre et fréquent d'un très bon religieux ou ecclésiastique non suspect, auquel je puisse ouvrir entièrement et sans précipitation ma conscience sur ma mauvaise vie passée et présente, m'instruire sur plusieurs scrupules bien fondés, me fortifier par les secours ordinaires que Dieu a institués pour la vie et nourriture des âmes chrétiennes. Mais je n'ai pu en venir à bout, de sorte que

je ne fais mes confessions et communions qu'à Noël, Pâques, Pentecôte, l'Assomption et la Toussaint. Ainsi, je me trouve quelquefois quatre mois entiers... privé d'une assistance que l'on ne croit peut-être pas si nécessaire ici qu'ailleurs, mais qui l'est en effet beaucoup davantage, parce qu'une oisiveté forcée est la mère des désespoirs, des tentations et agitations continuelles, dans un esprit accablé de désirs et d'impuissance, surchargé d'ennuis et de déplaisirs que personne ne prend soin de soulager... A cela il n'y a d'autre remède que la patience et la tranquillité qui procèdent ordinairement d'un bon usage des sacrements et de l'entretien journalier d'un homme spirituel et charitable, qui n'ait que Dieu pour but et non point de lâches desseins de faire sa fortune aux dépens d'un affligé... c'est pourquoi si vous pouvez obtenir, par vos bonnes prières, que les obstacles qui se rencontrent à l'exécution d'un désir si légitime soient levés, je vous assure... qu'en toutes les communions que j'aurais l'honneur de faire... ceux par qui cette permission me sera procurée y auront bonne part...

« Depuis la Notre-Dame de septembre, que mourut devant mes yeux un de mes valets nommé Champagne, je n'ai eu joie ni santé;

c'était un garçon diligent et affectueux et que j'aimais tendrement, que j'affectionnais et qui me soulageait... L'autre valet périt ici dans les remèdes et a autant et plus besoin que moi. Il est chagrin de son humeur, et, ainsi, n'y ayant que lui et moi à nous entretenir jour et nuit, jugez comment je passe ma vie... Nous pourrions beaucoup mériter, si la vertu répondait à l'affliction : c'est assurément un des moyens les plus efficaces que Dieu nous donne pour nous sauver, si elle pouvait être bien supportée; mais la peine est à gagner sur soi d'aimer ce qui naturellement n'est point aimable, de sorte qu'après quelques petits efforts on se relâche aisément sitôt qu'on se sent offensé au corps ou en l'esprit, et on a recours à des réflexions inutiles... M. de Saint-Mars vient quelquefois savoir de mes nouvelles, mais par cérémonie, non par entretien, ou pour amener un médecin : l'air de notre citadelle étant toujours dans quelque excès, et moi infirme et pas assez habile pour savoir ce qui m'est bon, il m'en faudrait un bien expert et sage qui ne me quittât point ou qui me vît deux ou trois fois par jour pour se conduire comme il verrait à propos, et non pas dans un temps que par pudeur je n'ose tout dire ou montrer devant le monde. Apprenez donc à cette fois qu'il n'y a mal en un corps humain que le mien n'en ressente quelque attaque... Il me faudrait un assez gros volume pour en écrire ici le détail; mais le principal est que mon estomac n'est point de concert avec mon foie: ce qui sert l'un nuit à l'autre, et, de plus, vous savez que j'ai toujours les jambes enflées. J'ai des sciatiques, des coliques, et si vous me permettez de tout dire, des hémorroïdes très fâcheuses. J'ai fait cette année deux petites prières, et Dieu m'a fait la grâce de me donner relâche de cette douloureuse et importune sorte d'infirmité...

« J'ai cru devoir, par raison de conscience ou autre (car on se flatte aisément), m'abstenir des jeûnes que je faisais sans y être obligé, et Dieu veuille que je ne sois pas obligé de quitter ce carême. Lors du commencement, j'ai eu de la peine à supporter les jours maigres, et je ne vous dis qu'une partie de mes misères, sans les rhumes, les fluxions, maux de tête, bruits d'oreilles. Quand vous m'écrirez, si vous avez un remède à ce mal, mandez-le moi : notre médecin n'en sait pas. J'en suis fort incommodé; mais ne laissez pas de me donner avis sur les autres si vous pouvez. A la fin, mes yeux sont réduits aux lu-

nettes, et mes dents minées. Le plus sûr est de quitter les soins du corps entièrement et de songer à l'âme. Cela nous est important, et cependant le corps nous touche le plus. Si vous veniez ici, ce serait le moyen que l'un ou l'autre se portassent mieux : vous me communiqueriez votre vertu, et moi je fournirais la matière à l'exercer... »

A défaut de sa femme qui devait venir le rejoindre plus tard, il ressort de cette lettre pathétique que le misérable demandait l'appui d'une affection dévouée, et, pour tout dire, domestique. Champagne meurt; son successeur n'en vaut pas mieux, comme si l'infortune s'attachait au maître et au valet. Déjà, au mois de juin 1665, première année de sa captivité, la foudre était tombée sur le donjon de la citadelle : elle avait mis le feu aux poudres. Une partie du donjon fut emportée; la chambre de Fouquet fut détruite et les deux hommes, l'un reclus par justice, l'autre de plein gré et par dévouement, n'échappèrent à la mort qu'en se réfugiant dans l'embrasure d'une fenêtre. Il resta quatre cents hommes sous les ruines. « Cet événement, dit Chéruel, parut miraculeux, et on ne manqua pas de dire à Pignerol et à Paris que le ciel s'était déclaré contre l'arrêt

du roi en sauvant celui qu'il avait proscrit 1 ». Ce fut cet événement qui fit transférer le

1. Ménage consacra une pièce latine au château atteint par la foudre. Cf. De Fulketo ad Ludovicum Magnum, dans Ægidi Menagii pæmata, 1687, 149. Voici un sonnet anonyme extrait d'un manuscrit, Bibl. Nation. ms. fr. 22.567, Recueil d'épilaphes, salires, chansons, t. XI (Blancs Manteaux, 78. B), fol. 165.

Sonnet sur l'embrasement de Pignerol, l'année 1669

Quel objet plein d'horreur se présente à ma vue! Des morts et des mourants pèle-mèle écrasés, D'un château foudroyé les restes embrasés Sont les tristes effets du courroux d'une nue.

Tout cède à sa fureur qui renverse et qui tue : Les murs les plus épais abbatus, écrasés, Et la pierre et le fer, confusément brisés, Marquent l'horrible effet de sa rage imprévue.

Foucquet, que la justice avait là confiné, Dans ce débris fatal reste seul épargné : Ainsi nous nous trompons ici tant que nous sommes.

Il étoit par cent maux criminel à nos yeux, Mais le coup fait bien voir que le conseil des Dieux N'est pas toujours d'accord avec celui des hommes.

« Je fus des premiers à m'apercevoir de ce funeste coup...

Je fus frappé d'épouvante de ne pas trouver une âme en vie, sauf cinq soldats. Levant la tête, je vis M. Fouquet dans l'épaisseur d'une fenêtre. Je le connaissois parce que j'étais ami de M. de Saint-Mars qui en avait la garde. Il me demanda du secours. Avec le chevalier de Saint-Martin, nous prîmes des échelles et nous le descendîmes, étant un peu blessé aux reins, aux cuisses et au gras des jambes. Les briques de la voûte de sa chambre en tombant lui avaient froissé ès parties... La Cour envoya des ordres pour mener M. Fouquet à La

prisonnier au château de La Pérouze, pendant qu'un architecte parisien réparait les dégâts.

Par les domestiques, dont quelques-uns étaient d'anciens serviteurs, Fouquet essayait de corrompre ses gardes.

C'est ainsi qu'en 1669, un certain La Forest, assisté d'un pseudo Honneste, de son vrai nom sieur du Val-Croissant, s'introduisit à Pignerol et tenta de corrompre la garnison. Cinq soldats reçurent de l'argent, mais ils furent découverts et châtiés. Alors, Honneste et La Forest passèrent en Savoie, où ils furent arrêtés. La Forest, au surnom prédestiné, refit connaissance avec un arbre par l'intermédiaire d'une corde; quant au sieur Honneste, il fut traduit devant le conseil de la forteresse, ce qui n'augure jamais rien de bon. On pense que c'est de lui que parle Sévigné dans une lettre à Grignan du 25 juin

Pérouse ou il demeura jusqu'à ce que la citadelle de Pignerol fût rebâtie. » Mémoire historique de la vie d'un fantassin de vingt-cinq ans de service (Nicolas Severat, capitaine au régiment lyonnais), Lyon, 1721.

L'explosion avait eu pour Fouquet ce fameux résultat que parmi les débris de meubles on avait trouvé des billets écrits par lui, un livre dont certaines pages exposées au feu révélèrent des caractères à l'encre sympathique et des papiers dans un dossier de chaise. (Ravaisson, Arch. de la Bastille, 11, 453, Delort, Hist. de la Détention de Philos., 1, 103; Albert Savine, Fouquet, Michaud, s. d.).

1670: « Si l'occasion vous vient de rendre service à un gentilhomme de votre pays, qui s'appelle ***, je vous conjure de le faire... Ce pauvre garçon était attaché à M. Fouquet; il a été convaincu d'avoir servi à faire tenir à Mme Fouquet une lettre de son mari; sur cela il a été condamné aux galères pour cinq ans. C'est une chose un peu extraordinaire. Vous savez que c'est un des plus honnêtes garçons qu'on puisse voir, et propre aux galères comme à prendre la lune avec les dents... »

En remplacement de La Forest, on donna à Fouquet un nommé Eustache Dauger, que l'on avait fait venir mystérieusement de Dunkerque pour être prisonnier, et qui arriva à Pignerol en 1669. Les soins que Louvois avait ordonnés que l'on prît pour qu'il n'approchât personne intriguèrent tout d'abord la garnison, et Saint-Mars répandit des légendes qu'il appelait des Contes Jaunes, sans doute par analogie avec les Contes Bleus, pour dépister la curiosité. Ces contes ont certainement contaminé l'histoire du Masque de fer dans ce qu'elle a souvent de fabuleux. Quoi qu'il en soit, Saint-Mars eut l'idée de l'utiliser en remplacement de La Forest, mais Louvois s'y opposa ou feignit de s'y

opposer. Enfin, ce dernier, cédant aux instances de Saint-Mars, accorda l'autorisation en 1675. « Quelque chose qui puisse arriver, écrivit-il, vous devez vous abstenir de le mettre avec M. de Lauzun, ni avec qui que ce soit autre que M. Foucquet ». Le ministre revint à plusieurs reprises sur cette clause qu'il considérait comme capitale. « Pourquoi cette crainte? ajoute Lair. On ne peut hasarder qu'une conjecture. Dauger avait été arrêté à Dunkerque, au cours de ce voyage moitié politique, moitié militaire, où l'on préparait l'alliance anglaise. Or, Lauzun avait aussi pris part à ce voyage. Ils se connaissaient sans doute ou tout au moins ils avaient entendu parler l'un de l'autre ». Il se pourrait qu'il y eût du vrai dans l'hypothèse de Lair, si, au préalable, on en avance une autre : que les raisons financières de l'arrestation de Fouquet ne soient pas les vraies, ou du moins les seules, et que le Surintendant n'eût été qu'un agent de l'Etranger pour lequel il aurait fortifié Belle-Isle et amassé vivres et munitions au Mont Saint-Michel et à Tombelaine. L'intention de Colbert eût été d'empoisonner Fouquet. Mais, lors de l'Affaire de la Voisin, on apprit de différents inculpés qu'ils voulaient venger

Fouquet en empoisonnant Louis XIV et Colbert. Ils auraient ensuite donné le pouvoir au premier. Quo non ascendet!... Cependant, quelle force l'y aurait maintenu, sinon une puissance étrangère? Lar, en vérité, quelle flotte, quel nombre de partisans pouvait-il opposer aux armées, à la marine royales, à moins d'être un dément comme il ne s'en rencontre pas en liberté?

Cependant, Eustache Dauger n'était pas seul à servir son maître. Il secondait un nommé La Rivière qui avait peut-être déjà remplacé La Forest, beaux noms bucoliques qui évoquent la fuite, le refuge, le loisir et l'air libre. O Ironie toujours imprévue!...

Ce furent La Rivière, et plus tard Dauger qui hissèrent Lauzun par un trou dans l'appartement de Fouquet, ou leur ménagèrent des conversations. Ainsi Dauger et La Rivière possédaient le secret du Roi, comme les roseaux du Pactole celui de Midas. C'est pourquoi, lorsque à la mort du surintendant le trou fut découvert, Louvois prit immédiatement des dispositions pour éloigner de Lauzun les deux valets en les jetant dans un cachot de la Tour d'en bas, dont le nom resta

^{1.} Cf. Pierre Clément, Police sous Louis XIV, 221; Duvivier, le Masque de Fer, 265.

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE (EXTRAIT DU CATALOGUE)

GUILLAUME APOLLINAIRE

Alcools Calligrammes

L'Enchanteur pourrissant Le Flâneur des deux Rives

La Femme assise Calligrammes (Édition monumentale illustrée par G. de Chirico)

GUSTAVE COHEN

Essai d'Explications au Cimetière Marin Préface inédite de Paul Valéry

LÉON-PAUL FARGUE

Sous la Lampe (Banalité, Suite familière)

Espaces (Vulturne, Épaisseurs)

Poèmes suivis de Pour la Musique

Banalité (édition ornée de grandes compositions photographiques par Lorys et Parry)

D'après Paris (Prix de la Renaissance, 1932)

STÉPHANE MALLARMÉ

Poésies

Un Coup de Dés Igitur, ou la Folie d'Elbehnon

Vers de Circonstance Les Dieux antiques, (nouvelle mythologie d'après G. W. Cox

523

Poésies (Collection In-Octavo "A la Gerbe")

PAUL VALERY

de l'Académie Française

Poésies (Charmes - La Jeune | Eupaluios, ou l'Architecte, Parque - Album de vers anciens | précédé de l'Ame et la Danse Variété

Variété II

Morceaux choisis

Monsieur Teste

Discours de Réception à l'Académie française Réponse au Discours de Réception à l'Académie française de M. le Maréchal Pétain

L'Idée fixe ou Deux Hommes à la Mer Variété III (en préparation)